

## La confédération FO campe sur ses positions : Retrait du projet de régime unique par points !

### SOMMAIRE :

**P1 :** Edito du secrétaire Général P1 et 2;

**P2 :** .. Suite édito

**P3 :** interview Muriel Navarro / Déclaration CGT-FO dans les caisses nationales des branches de la sécurité sociale

**P4 :** Suite déclaration de la CGT-FO dans les caisses nationales des branches de la sécurité sociale / Chronique Alain Jouannet / billet d'humeur



Un mécontentement social profond, une lame de fond de grèves et de manifestations, un gouvernement qui s'enferme dans des figures rhétoriques du management et de la communication, un conseil constitutionnel qui déclare in fine que la contre-réforme des retraites présentée n'est ni faite ni à faire ... Rien n'est définitivement réglé, tout reste possible !

**Notre confédération continue de porter nos revendications en matière de retraites : maintien des 42 régimes, non à la réforme systémique et paramétrique des retraites !**

Mes chers camarades,

On aura tout vu, tout lu, tout entendu des expertocrates invités, piliers des journalistes des chaînes d'informations en continue pour justifier de la politique de ce gouvernement en matière de contre-réforme des retraites et de répression.

L'argument massue des médias aux ordres (et pour cause ce ne sont que des grands groupes privés appartenant aux « grands » du CAC 40 qui ont intérêt à ce que la contre-réforme s'applique) reposerait sur la légitimité gouvernementale à devoir réformer, quand bien même une majorité de l'opinion (61%) et la majorité des grandes centrales syndicales s'opposeraient à ce projet de contre-réforme des retraites.

Nécessité gouvernementale ferait donc loi et peu importeraient les avis rendus par le conseil consti-

tutionnel au sujet des « projections financières lacunaires », du recours aux ordonnances qui « fait perdre la visibilité d'ensemble » et des dispositions qui pourraient être frappées d'inconstitutionnalité.

Exit également les argumentaires opposables en particulier ceux jamais contredits de notre confédération sur le relèvement du minimum de pension, sur le recul de l'âge de la retraite au delà de 64 ans pour aller à terme jusqu'à 67 ans, de la duperie du retrait temporaire de l'âge pivot, de la prétendue « universalisation » des régimes de retraites au motif du principe d'égalité.

Nous le savons, le principe d'égalité s'apprécie bien évidemment au regard d'éléments de contexte .

Selon le même conseil constitutionnel « le prin-

cipe d'égalité devant la loi ne s'oppose pas à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes, ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la loi qui l'établit ».

Soyons clair, le Conseil d'Etat a clairement rapporté la grande légèreté de l'étude d'impact, les sérieux obstacles juridiques qui disqualifient totalement ledit projet.

Ajoutons à cela, qu'aucun des conseils d'administration des caisses nationales de la Sécurité Sociale CNAV, CNAF, CNAM, Commissions nationales A.T./M.P. ainsi que l'agence centrale des organismes de la sécurité sociales n'ont voté pour le projet de contre-réforme des retraites\*.

\* Voir P 3

# Retrait de la contre-réforme des retraites, grèves et manifestations se poursuivent : La Confédération FO appelle à amplifier le mouvement !

## Suite de l'édito :

C'est aussi le 28 janvier, la conférence des présidents du sénat, dirigée par Gérard LARCHER qui décide de s'opposer à « l'engagement de la procédure accélérée » qui limiterait la discussion parlementaire du projet de loi à une seule lecture.

Et les grèves massives à la RATP, à la SNCF, dans l'éducation nationale et toutes celles qui n'en finissent pas depuis le 5 décembre parce que les salariés ne veulent absolument pas de cette contre-réforme, auxquelles s'ajoutent les actions de protestations sauvages et spectaculaires comme celles très significatives et symboliques du jet des blouses blanches des médecins et des robes d'avocats devant leur ministre.

d'épreuves de contrôle continu sous couvert de la présence policière dans les lycées lors des épreuves mêmes.

En conséquence, comme syndicat, nous ne pouvons que dénoncer ces dérives autoritaires en même temps que cette volonté d'en finir avec la république sociale avec la contre-réforme des retraites.

Dans quel nouveau monde veut nous faire basculer le gouvernement MACRON ? Ne serait-ce pas celui de la Réaction en marche ?

Car, oui mes camarades ce gouvernement tout minoritaire qu'il est, envisage sérieusement de passer en force la réforme des retraites à points et à coups de 49-3 et de 29 ordonnances !

les entreprises, dans les services, les administrations !

Ce qui est en train de se passer dans ce pays est inacceptable !

Mes chers camarades, rien n'est définitivement joué ! Nous pouvons gagner ! La classe ouvrière dans son ensemble peut faire reculer ce gouvernement !

Aussi avec les autres organisations départementales, l'UD FO 37 a relayé à chaque occasion, les appels à la grève et à manifester, comme ce 14 février. Cette journée est une Journée de mobilisation nationale de l'ensemble des secteurs de la santé (et contre le projet de retraite par points du gouvernement). Le Rassemblement à Chinon



Face à cette levée de boucliers tous azimuts, la réponse du gouvernement est uniforme : « On peut ne pas être d'accord, mais le gouvernement a été élu... » ; et de condamner les syndicats accrochés à leurs acquis, de stigmatiser les manifestants, tous les opposants à la contre-réforme des retraites comme si toutes ces actions/mobilisations là étaient illégitimes !

C'est ainsi que ce gouvernement tente de légitimer ses actions répressives protéiformes pour dévoyer la grève, en réquisitionnant par exemple les grévistes des incinérateurs de déchets à Paris, en encourageant les dépôts de plaintes dans les entreprises ou des actions syndicales se sont déroulées.

Un cran supplémentaire dans la répression a été franchi par ce gouvernement ces derniers jours contre la grève des enseignants et le mouvement des lycéens qui ne veulent pas de la réforme du bac. Il menace les enseignants qui s'opposent à des poursuites pénales. Il oblige la tenue

Alors plus que jamais, il faut continuer de propager les arguments et les revendications de la confédération sur la contre-réforme des retraites, car nous pouvons encore faire reculer ce gouvernement.

De même, sur cette question, en faisant valoir les positions de la confédération, nous pouvons gagner des adhérents, des militants ! Partout il faut se développer et s'organiser pour peser dans la situation !

Oui, nous condamnons la répression et la criminalisation de l'action syndicale qui se sont engagées depuis les manifestations contre la loi travail, puis se sont déchaînées contre les gilets jaunes et s'amplifient aujourd'hui dans tous les secteurs et en particulier contre la jeunesse!

Face à ce gouvernement qui veut mettre à bas la République Sociale, décemment nous ne pouvons que poursuivre et amplifier les mobilisations en cours, en organisant des assemblées générales de salariés, des temps d'information syndicale dans

organisé de manière militante, fut un succès avec plus de 400 manifestants.

Ce Jeudi 20 février, nous étions encore plus de 1500 à manifester notre détermination à ne rien lâcher pour le retrait du texte et l'amélioration des droits !

Dès à présent, préparons activement et méthodiquement la grève et la manifestation du 31 mars, c'est le moment de taper fort et tous ensemble !

En avant mes chers camarades, ne doutons pas de nous-mêmes et de notre organisation !

Pour faire reculer ce gouvernement, vive le syndicalisme indépendant et vive la Cgt Force Ouvrière.

Par Grégoire Hamelin S.G. UD FO 37

**A vos claviers ! Envoyez vos informations syndicales sur la boîte mail:**

**[lagazettesyndicale@gmail.com](mailto:lagazettesyndicale@gmail.com)**

**N'oubliez pas d'adresser vos photos ou dessins pour l'illustration de l'article.**

# Retrait de la contre-réforme des retraites, grèves et manifestations se poursuivent : La Confédération FO appelle à amplifier le mouvement !



Une colère sociale sans précédent. Dans le département comme dans tous les pays, des grèves massivement suivies à la SNCF, dans l'éducation nationale chez Keolis etc... Des professions touchées par la contre-réforme des retraites rejoignent les cortèges syndicaux. Des initiatives de protestation inédites comme celle du dépôt d'outils de travail devant la préfecture d'Indre-et-Loire.

## LA RÉFORME DU LYCÉE : DÉCRYPTAGE.



Muriel Navarro

### L'interview de Philippe Oliveira :

Muriel NAVARRO secrétaire du SNLC FO 37 et membre de la Commission Administrative de l'U.D. FO répond à nos questions.

Commençons par un constat : des effectifs par classe qui augmentent et des postes d'enseignants en moins. Et si la réforme du lycée n'y était pas étrangère ?

La Gazette se propose dans les quelques lignes qui suivent et grâce aux éclairages de Muriel (secrétaire du syndicat des enseignants des collèges et lycées), de répondre à cette question.

**La Gazette :** En quoi la réforme des lycées pourrait-elle être la cause de ces mouvements contradictoires (effectifs d'élèves en hausse, et nombre d'enseignants en baisse) ?

**Muriel :** Et bien cette réforme a été mise en place par le gouvernement pour faire des économies. En remplaçant les séries par des spécialités, cela permet de rationaliser avec plus d'efficacité les effectifs par classe. Elles passent toutes à 35 en moyenne.

**La Gazette :** Mais en quoi l'augmentation des effectifs par classe est-elle problématique ?

**Muriel :** Eh bien plus d'élèves par classe équivalent à moins de temps pour repérer et aider les élèves en difficultés. Il faut avancer le cours, en raison des examens en continu dès la classe de Première, et ceux qui ne suivent pas risquent d'être perdus rapidement. Il n'y a plus de groupe dédoublé avec la réforme, les élèves sont en permanence en classe entière.

**La Gazette :** Si je te comprends bien cette réforme risque de creuser un peu plus le fossé qui sépare déjà les élèves qui peuvent être soutenus et accompagnés par leur environnement familial et les autres ?

**Muriel :** Oui, au-delà des moyens qui baissent, c'est bien le risque de cette réforme. On risque d'assister à un retour en arrière sans précédent, qui s'était amorcé déjà suite aux réformes antérieures, où les inégalités sociales entre élèves, et territoriales entre lycées, vont croître encore.

**La Gazette :** En cherchant bien, n'y a-t-il pas tout de même de bonnes choses dans cette réforme ? Le contrôle continu par exemple ?

**Muriel :** J'aime ton optimisme camarade. Le contrôle continu c'est la fin du bac national examen ponctuel et anonyme, seule garantie d'égalité entre les élèves quel que soit le territoire et le milieu social. Les E3C (épreuves communes de contrôle continu), on voit d'ailleurs partout le rejet qu'elles suscitent auprès des profs, des élèves, des parents. C'est l'inégalité entre lycées, entre élèves, c'est le "bac maison", c'est à dire plus de bac du tout ! Et ne soyons pas dupes : si nous voulons aider tous les élèves à réussir leurs études, alors il faut y mettre les moyens.

### Déclaration de la CGT-FO dans les Caisses nationales des branches de la Sécurité Sociale

La confédération Force Ouvrière ne peut que déplorer que le Président de la République confirme sa volonté de mettre en œuvre le projet de gouvernement d'un système universel de retraites par points.

Tout au long des échanges et de la dite concertation depuis 2017, FO n'a eu de cesse d'appeler le gouvernement à arrêter le processus législatif et d'affirmer son opposition à ce projet de loi.

Ce projet de gouvernement conduit à un régime sous tutelle de l'Etat, où demain les gouvernements auront entre les mains tous les leviers leur permettant d'agir sur le niveau des pensions et l'âge de départ à la retraite.

Force Ouvrière dénonce les faux arguments de justice, de progrès social, d'universalité et d'équité mis en avant par le gouvernement, tous ces éléments de langage répétés sans relâche depuis plus de deux ans maintenant, sans avoir été démontrés concrètement et fait l'objet de simulations tangibles. Rien ce système ne favorisera les salariés confrontés aux carrières hachées ou les femmes.

Au contraire, dans la mesure où les pensions ne seront plus calculées sur les meilleures années, il sera plus difficile pour ceux, et plus souvent celles, confrontés aux contrats précaires, au temps partiel subi, aux bas salaires, de se constituer un « capital » de points, leur assurant une retraite décente.

Il est faux de dire que le système de retraite actuel pénalise les femmes. Si, en effet, leurs pensions sont en moyenne inférieures, ce phénomène est fomenté par les inégalités de salaires et de carrières plus heurtées et aux plus faibles salaires qu'elles subissent le plus et c'est cela qu'il est absolument nécessaire de corriger.

FO réaffirme son opposition à la mise en place d'un âge pivot accompagné de la logique du bonus-malus, qu'elle a refusé au sein de l'Agirc-Arrco et qui conduit indubitablement au recul effectif de l'âge de départ ou à la baisse des pensions. De plus, le pilotage sous tutelle de l'Etat demain du système unique de retraite par point va conduire inévitablement au recul de l'âge, les gouvernements pouvant agir sur le niveau de retraite via les paramètres des valeurs du point.

La mainmise de l'Etat concrétisée dans le titre IV a pour conséquence directe la fin du paritarisme social, pilier de notre République sociale, avec toutes les conséquences que cela

emporte. Avec la liquidation des CARSAT, c'est toute la branche vieillesse de la Sécurité sociale qui disparaît, et des menaces très importantes sur l'emploi du personnel et leur Convention collective nationale existent désormais. Mais cela fragilise aussi l'architecture de toute la Sécurité sociale, notamment la Branche ATMP (Accidents du Travail et Maladies Professionnelles). C'est un nouveau coup porté au fondement de la Sécurité Sociale et aux valeurs qui ont présidé à sa création.

Sur la question du financement et de l'équilibre du système de retraite, FO certifie que la première condition de l'équilibre des retraites par répartition est celle du droit, pour toutes et tous, à un emploi à temps plein, pérenne, de l'entrée dans la vie active jusqu'à l'âge légal de la retraite. FO

## La GAZETTE publie le communiqué

### COMMUNIQUÉ DES AVOCATES DE LYCÉENS EN GARDE À VUE

Depuis une semaine, plusieurs lycées de Paris et sa banlieue mobilisés contre les E3C subissent une répression inédite.

A Gagny, Pantin, Créteil, dans les 20<sup>ème</sup> et le 12<sup>ème</sup> arrondissements de la capitale, des mineurs de 15 à 17 ans sont massivement placés en garde à vue.

Nous, avocates de certains de ces lycéens, nous alarmons de la disproportion de ces mesures. Nous rappelons que le placement en garde à vue doit être exceptionnel, d'autant plus lorsqu'il concerne un mineur tel que le prévoit l'article 4 de l'ordonnance de 1945.

Il ne saurait en aucun cas être pris à des fins de punition ou d'intimidation mais doit au contraire être l'unique moyen de parvenir aux objectifs d'enquête prévus à l'article 62-2 du Code de procédure pénale.

Nous dénonçons ainsi le détournement de la mesure de garde à vue comme outil de répression du mouvement lycéen.

Enfin, nous exprimons notre vive inquiétude quant aux conséquences de ces mesures sur les jeunes. La politique pénale menée par le Parquet va à l'encontre de l'Intérêt supérieur de l'enfant érigé comme « considération primordiale » par le droit international.

Maîtres Camille Vannier et Lucie Simon

## Retrait de la contre-réforme des retraites, grèves et manifestations se poursuivent : **La Confédération FO appelle à amplifier le mouvement !**

### Suite de la déclaration de la CGT-FO dans les caisses nationales des branches de la sécurité sociale (Page3)

emploi à temps plein, pérenne, de l'entrée dans la vie active jusqu'à l'âge légal de la retraite. FO entend à ce titre que soient également soumises à évaluation, conditions, contrôles et sanctions les dépenses publiques d'aides aux entreprises (crédits d'impôts et allègements de cotisations).

FO revendique également que soit examinée la négociation de la possibilité d'une augmentation des cotisations telle que suggérée par le Conseil d'orientation des retraites. FO atteste parallèlement que les régimes complémentaires, dont en premier lieu l'Agirc-Arrco géré par la négociation collective, sont non seulement équilibrés mais disposent de réserves conséquentes.

Pour FO, les règles de pilotage financier introduites par la loi organique sont d'un non-sens économique et accroîtront l'illisibilité et l'instabilité des LFSS actuelles. FO rejette toute « règle d'or », car la durée d'un cycle économique ne se décreète pas. Le futur CA du régime unique sera ainsi une coquille vide : chaque année, le rapport du comité d'expert préalable aux LFSS cadrera déjà les discussions et le Parlement décidera au final des paramètres à ajuster selon les recommandations de ce comité technocratique, et laissant par là même le COR facultatif, voire redondant, donc voué à disparaître.

Par ailleurs, FO entend faire connaître et porter ses revendications sur des sujets tels que l'emploi des séniors, la pénibilité, le minimum de pension, le financement des retraites mais affirme que ces questions ne justifient en rien la remise en cause et la suppression du système de retraites actuel.

Pour toutes ces raisons évoquées, la confédération FORCE OUVRIÈRE votera contre ce projet de loi.

### Enfin des chiffres qui causent !

Les gens s'imaginent souvent mal combien de fois 1 milliard est plus grand que 1 million.

1 million de secondes c'est environ 11 jours.  
1 milliard de secondes, c'est environ 35 ans

(Paul Franz)

**FRAUDE AUX ALLOCATIONS CHOMAGE : 58 MILLIONS D'EUROS** (en conservant l'échelle : 1 an et demi)

**FRAUDE FISCALE : 80 MILLIARDS D'EUROS** (en conservant l'échelle : 2975 ANS)

Tout est dit.

### La Gazette inaugure une nouvelle rubrique . Une chronique sur l'histoire du mouvement ouvrier par Alain Jouannet .

#### DES CITATIONS TRES ACTUELLES

« Les réformes sociales n'aboutissent jamais par la faiblesse des forts, mais par la force des faibles » Karl MARX (discours sur le libre échange 1847)

« La poursuite de la grève, son extension, en définitive sa victoire, supposent son organisation, la constitution dans le cours même de la grève d'une direction de celle-ci capable de l'organiser .

Rendre homogène dans la lutte la masse de millions d'hommes qui refusent d'accepter plus longtemps le sort qui lui est fait, c'est d'abord fixer avec elle des objectifs communs. C'est définir la grève générale comme grève générale, c'est déterminer les revendications fondamentales communes de la grève à travers la satisfaction desquelles les revendications particulières peuvent être arrachées, c'est clairement indiquer les conditions politiques de la victoire. » (Lu dans un livre relatant la grève générale de 1968)

#### 1920 à 2020 quelques dates qui ont marqué :

##### Année 1920 :

10 Janvier ; le traité de Versailles entre en vigueur

13 Janvier : manifestation devant le Reichstag (parlement) organisée par l'USPD (parti socialiste indépendant) et le KPD (parti communiste allemand dispersé par une fusillade : 42 morts)

24 Février : le DAP Deutsche Arbeiterpartei (petit parti nationaliste) se transforme sous la houlette de Hitler en NSDAP (parti nazi)

13 Mars : Putsch en Allemagne dirigé par le haut fonctionnaire KAPP et le général LUTTWITZ qui échoue devant la grève générale déclenchée par les syndicats sous l'impulsion du réformiste LEGIEN.

14 Mars : début de la grève générale en Allemagne

Avril : offensive de la Reichswehr (armée impériale) toujours en place sous la république de WEIMAR dans la RHUR (principale région ouvrière sidérurgique et minière).

Mai : grève des cheminots en France.

Septembre : grève des métallos avec occupation en Italie du Nord.

Décembre 1920 : scission de la SFIO au congrès de Tours qui donne naissance au PCF (SFIC).

1920 c'est aussi la naissance de la SDN (société des nations) et bien d'autres événements...

(À suivre)

### Hallucinante répression !

#### Le Billet d'humeur de la gazette :

Mais qui sont ces gouvernants ? Comment peuvent-ils poursuivre leur politique mortifère face à tous les désaveux ronflants ? Comment n'ont-ils pas encore contracté l'envie de totalement disparaître ? Quelles murailles ont-ils construites pour se maintenir ainsi dans des dénis hallucinants ?

Dans quelle indécence se sont ils drapés, ceux qui veulent nous gouverner en imposant à la majorité les intérêts d'une minorité !

Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre dit-on ! Quand ce qui a été dit, crié, hurlé ne rencontre que le mépris en airain d'un gouvernement ultra libéral, que reste-t-il finalement à la classe ouvrière ? Car ce gouvernement n'a pas l'intention de nous écouter. Pire, il presse ceux qui parlent, poursuit ceux qui agissent.

Après les gilets jaunes, les pompiers, c'est au tour des jeunes lycéens de subir la violence d'un état à la solde de l'oligarchie des banques, des assurances des fonds de pension, et autres groupes financiers.

Il ont décidé de nous faire la vie impossible, quand les arrêtera-t-on ?

jdo

### LE COVOITURAGE SE DÉVELOPPE !!



Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UD FO 37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :

<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>

<https://www.facebook.com/udfo37>

**Adresse postale U.D. F.O. 37:**

**Maison des syndicats,  
La Camusière,  
18, rue de l'Oiselet  
37550 Saint-Avertin.**

## «La Gazette Syndicale»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

Quatre pages !

Envoyez vos photos, tracts, dessins, points de vue à : [lagazettesyndicale@gmail.com](mailto:lagazettesyndicale@gmail.com)